



CONGRÈS du 23 octobre 2021 CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers adhérents,

Nous avons besoin de vous selon vos disponibilités, quelques heures dans l'année ou plus. Nous vous accompagnerons dans vos nouvelles responsabilités de représentants au sein de notre conseil départemental. L'arrivée de nouveaux administrateurs au Conseil Départemental des Parents d'Élèves est indispensable, non seulement pour améliorer son action et sa présence sur le département mais aussi afin d'assurer sa pérennité.

C'est l'occasion de faire des rencontres enrichissantes avec d'autres militants du département, de la région et des autres départements. La fédération nationale forme les cadres départementaux (administrateurs départementaux) sur différents sujets : droit scolaire, système éducatif, gestion comptable et financière des associations, communication, etc. **Ces formations ne sont pas obligatoires.**

Nous organisons au moins 6 Conseils d'administration par an. Si vous ne pouvez pas assister à une séance, vous devez juste nous prévenir afin de nous éviter des annulations de conseil d'administration pour manque de quorum.

Les administrateurs sont élus pour 3 ans. Il y a statutairement 12 postes au Conseil d'Administration Cinq postes sont à pourvoir pour une durée de trois ans et un poste pour une durée de 1 an (suite à la démission de Vincent Simonet, son mandat se terminant en 2022).

Sont membres du Conseil d'Administration : Jérémie Bouillet, Nathalie Mourlon, Xavier Naudon, Céline Renault, Isabelle Rogasik jusqu'en 2023 et Michelle Juillet jusqu'en 2022. Les administratrices sortantes sont Nathalie Mahu et Sylvie Sergeant pour fin de mandat.

Conditions :

Pour vous présenter aux élections des membres du Conseil d'administration, renvoyez-nous par mail votre candidature, au moins une semaine à l'avance de la date du congrès. Vous devez être à jour de votre cotisation de l'année scolaire en cours.

Vous pouvez présenter votre candidature même si vous ne pouvez pas participer au Congrès.

Comment faire acte de candidature ?

Retournez le document en p.j. à la FCPE Creuse par retour de mail ou à notre local, Maison des Associations.

La date de clôture des inscriptions est fixée au plus tard le 16 octobre (minuit), soit une semaine avant le congrès.

Merci pour votre engagement,

L'équipe de bénévoles